“Reste tranquille avec Erdogan, ou tu vas le regretter” + photo de tronçonneuse. Pour avoir menacé Jordan Bardella sur Facebook, il écope d’une peine de 500€ avec sursis

23/06/2021 à 18h15



Une prise de position sur le président de la Turquie du député européen Jordan Bardella, vice-président du Rassemblement national et actuellement candidat aux élections régionales en Île-de-France, a déplu à l’homme d’origine turque de 32 ans qui comparaissait mardi 22 juin 2021 devant le tribunal de Nanterre (92).

« Reste tranquille avec Erdogan, tu vas regretter », avait-t-il écrit sous sa publication Facebook le 20 novembre 2020. Un commentaire qui lui a valu de passer devant le tribunal. Jordan Bardella se serait notamment inquiété en raison de la photo de profil du prévenu, une tronçonneuse. « Toujours la même depuis dix ans », affirme ce carreleur…

« Je ne l’ai pas menacé, considère le mis en cause. Je n’ai

jamais eu de problèmes. **Il parlait mal de mon pays**. » Et de préciser que « **je ne savais même pas que c'était un élu.** »

Il est finalement condamné à une amende de 500€ avec sursis, qui restera cinq ans au-dessus de sa tête et tombera s'il commet un délit.

Actu Hauts-de-Seine